



CONSEIL PORTUAIRE Du 13 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS :

- **Pour le Conseil municipal**
 - M. Nicolas FLOCH Maire, Président du Conseil Portuaire
 - M. Pierre ROIGNANT membre titulaire, Conseiller délégué

- **Pour les services municipaux**
 - M. Franck BARDET Directeur des Services Techniques, membre titulaire

 - Assistait également à la séance
 - M. Laurent MERDY Agent du Port

- **Représentant les usagers au titre de la plaisance**
 - M. Charles PERROT membre titulaire
 - M. François MEVEL membre titulaire
 - M. Jean-Noël MOAL membre titulaire

- **Représentant les usagers au titre des sports nautiques**
 - Pour l'école de voile
 - M. Xavier BOURHIS membre suppléant

 - Pour le Yole club
 - M. Henri CAROFF membre titulaire
 -

 - Représentant l'association des plaisanciers pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul – APPSP
 - M. Jean -Pascal GRALL, Président, membre titulaire

- **Pour la CCI de Morlaix**
 - M. Jacques JEZEQUEL membre titulaire
 - Mme Josiane FAIDY membre suppléant

M. le Président ouvre la séance à 19 h 00. Il remercie les membres du Conseil portuaire pour leur présence et présente l'ordre du jour.

1) **Modification de la composition du Conseil portuaire**

Il laisse la parole à M. Pierre ROIGNANT fait part de la modification du conseil portuaire.

- M. CORTES ayant présenté sa démission lors du conseil portuaire précédent il est remplacé par M. François MEVEL.

2) Bilan année 2011

Etat des comptes (annexe 1)

M. Pierre ROIGNANT apporte les précisions suivantes :

- La situation des comptes, datée du 9 décembre 2011, est provisoire et le budget du port est hors taxes (M 49)
- La recette représentant la location des mouillages du CNSP d'un montant de 1 500 € ne figure pas encore sur le document présenté
- La somme figurant au poste « 6067 carburant » regroupe le carburant du véhicule et du bateau
- Rappel : 20 % du temps de travail de l'agent du port est imputé sur le budget communal

Etat des locations

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à Laurent MERDY Agent du Port qui nous informe que tous les mouillages ont été loués

Il nous présente leur répartition et le bilan des locations:

- 197 mouillages annuels
- 2 locations de passage
- 1 emplacement pour le zodiac de l'agent de port

Liste d'attente : 3 mouillages pour les bateaux de plus de 8 m - 10 mouillages pour les bateaux de moins de 8 m.

Terre plein d'hivernage : 24 bateaux actuellement (12 extérieurs au port de St Pol de Léon – 12 ayant un mouillage au port de St Pol de Léon).

Location estivale : 2 locations (2 x 15 jours) pour des bateaux de moins de 6 m
1 location (1 x 1 mois) pour un bateau de moins de 6 m

Etat des travaux réalisés

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à Franck BARDET. Il fait état des travaux suivants :

- 3 vérifications complètes des mouillages dans les quatre zones :
 - ↳ Usure constatée sur 6 mouillages dans la zone D (sortie du port Groupe) – changement à effectuer courant 2012
 - ↳ Vérification spécifique aux émerillons (passage tête et gorge)
 - ↳ 3 Nettoyages de bouées
 - ↳ Mise en place d'une bouée couronne (une deuxième prévue sur Pempoul est entreposée aux services techniques en attente du futur aménagement du front de mer)
 - ↳ Mise en place d'un rack à annexes (un deuxième prévu sur Pempoul)
 - ↳ Mise en place d'une échelle de quai (côté Pempoul)
 - ↳ Intervention sur plusieurs bateaux pour de petits travaux (mise en place d'une trappe d'accès, travaux de résine, intervention sur béquilles, mise en sécurité des bateaux etc..)

↪ **Franck BARDET précise que les interventions sur les bateaux pouvant engager la responsabilité de l'agent du port ne seront plus effectuées.**

↪ Nettoyage des zones de stockage des annexes, du terre plein, des différentes cales

↪ Enlèvement d'annexes non identifiables côté Pempoul.

↪ Préparation des fêtes estivales « Entre Terre et Mer » fête de la mer, semaine du petit cabotage, régata du « Yole club »

3) Prévisions 2012

Travaux à prévoir

La parole est laissée aux membres du conseil portuaire :

M. GRALL demande la remise en état du bas de la cale.

M. Pierre ROIGNANT précise qu'un devis sera demandé aux services techniques de la ville, pour celle-ci.

Il revient sur la demande faite par les plaisanciers souhaitant la création d'une aire de carénage au port de Pempoul. M. le Maire demande à Mme FAIDY de la CCI les différentes possibilités prévues sur le futur port de plaisance de Roscoff aussi bien d'un point de vue technique que financier.

Mme FAIDY apporte les précisions suivantes :

La zone de carénage fera 10 000 m² permettant de recevoir un nombre important de bateaux simultanément.

Elle précise qu'il existera trois possibilités d'utilisation de la zone de carénage à savoir :

- Soit par un grutage effectué par le port du Blocon
- Soit par un grutage privé
- Soit une cale accessible aux remorques

M. le Maire demande aux représentants de la CCI d'étudier un tarif de groupe pour les utilisateurs du port de Pempoul. Il précise qu'une nouvelle installation à Pempoul devra forcément répondre aux normes environnementales.

M. GRALL s'interroge sur les participations toujours plus importantes des plaisanciers.

M. Pierre ROIGNANT demande aux services techniques de chiffrer pour le prochain conseil portuaire le coût d'une aire de carénage à échouage et répondant aux normes en vigueur.

M. CAROFF demande à Mme FAIDY la capacité de la zone de carénage située Baie de Morlaix. Elle précise que cette zone est prévue pour recevoir un nombre très important de bateaux.

M. CAROFF souhaite également que la commune intervienne auprès de la CCI pour obtenir les tarifs les plus intéressants.

M. le Maire indique qu'il faut s'interroger sur la faisabilité d'une aire de carénage à échouage, répondant aux normes, sur la commune.

M. le Maire précise qu'en fonction des coûts et des normes à respecter la commune s'engagera uniquement si nous sommes dans le domaine du raisonnable, sinon il faudra utiliser les aires de carénage de proximité «(Blocon ou privées)

MME FAIDY indique qu'un des chantiers navals de Carantec possède une aire de carénage aux normes.

Mme FAIDY se renseignera sur les problèmes techniques, les normes à respecter et les communiquera à M. BARDET afin qu'il puisse définir un cahier des charges des travaux à réaliser.

Investissement 2012

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à Franck BARDET qui nous fait part des achats suivants :

La mise en place d'une boule de remorquage sur la voiture de l'agent du port et l'achat de chaînes pour la protection du quai seront pris en charge par le budget de la commune.

L'achat de 10 tiges de bouées et de plusieurs longueurs de chaîne calibre 16 seront pris en charge par le budget du port.

Le montant de ces travaux s'élève à environ 1400 € HT.

L'achat d'un bateau pour l'agent du port est à envisager. Il est présenté un bateau avec coque alu, moteur 20 Cv et remorque, le tout datant de 2008 en très bon état et d'une valeur de 4200 € HT.

M. Pierre ROIGNANT fait circuler la photo de ce bateau et demande au conseil s'il y a des objections pour cet achat. Il précise que cet investissement s'amortira sur 10 ans et représentera un surcoût d'environ 2 € par mouillage des redevances de location à partir de 2013.

Tarifs des mouillages

M. Pierre ROIGNANT distribue le projet des tarifs et du Budget primitif pour 2012 (annexe 2 et 4).

Il précise que les tarifs des mouillages augmenteront de 2 % (% d'inflation de l'année 2011) et que des courriers seront adressés dès le début de l'année pour le renouvellement des contrats existants avec un délai de réponse fixé au 15 février afin de pouvoir gérer les demandes en attente.

Les tarifs du terre plein suivront l'évolution des autres tarifs communaux

A titre d'information M. Pierre ROIGNANT présente le tableau (annexe3) reprenant le tarif des locations annuelles des différents ports ou zones de mouillages de la baie de Morlaix.

M. CAROFF revient sur l'achat du futur bateau et demande que l'artisan nouvellement installé sur la commune soit consulté.

M. CAROFF demande un aménagement des tarifs (avec un prorata) dans l'éventualité où certains plaisanciers partent pour le port du Blosson alors que la période de location est commencée.

M. le Maire demande aux représentants de la CCI la date d'ouverture du port de plaisance de Roscoff. La CCI indique que l'ouverture est normalement prévue pour le 5 mai 2012, des informations plus précises seront apportées courant du mois de mars.

Pour ne pas mettre en difficulté les plaisanciers qui envisagent de partir à Blosson en mai 2012, M. le Maire s'engage à étudier des aménagements tarifaires (prorata, quinzaine ...) pour ceux qui laissent en permanence leur bateau sur un mouillage dans le port et pour ceux qui mettent leur bateau en hivernage et souhaiteraient le remettre provisoirement sur un mouillage dans le port.

M. Pierre ROIGNANT précise qu'il est impératif que ces plaisanciers se fassent connaître au plus vite et qu'ils devront accepter d'être mis sur des mouillages inoccupés à cette époque afin de ne pas gêner l'attribution de leurs mouillages actuels

6) Questions diverses

M. CAROFF demande s'il est possible que le port de Pempoul soit référencé dans l'Almanach Breton ce qui permettrait une meilleure publicité pour les mouillages forains du port.

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à Franck BARDET qui signale que la demande de balise tribord a été effectuée auprès des Phares et Balises de Brest.

M. Pierre ROIGNANT informe que l'association « DLM » bateau école, précédemment à Carantec, vient de s'installer dans nos locaux du centre nautique. Mr Vincent GUINAMANT, responsable de l'association, possède les agréments nécessaires pour former les plaisanciers et faire passer les permis bateau.

Le Président ainsi que M. Pierre ROIGNANT lèvent la séance à 20 h 40. Ils remercient l'ensemble des membres du Conseil portuaire et leur souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Président du Conseil Portuaire

Nicolas FLOCH

PJ : compte administratif 2011
Budget primitif 2012
Redevances locales annuelles
Projet tarifs mouillages